

REPUBLIQUE DU TCHAD

CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

PRESIDENCE DU CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

PRIMATURE

COMITE D'ORGANISATION DU DIALOGUE NATIONAL INCLUSIF



UNITE-TRAVAIL-PROGRES

CONSULTATION DES FORCES VIVES NATIONALES

RAPPORT SYNTHÈSE PROVINCE DU SALAMAT

05 NOVEMBRE 2021

Table des matières

INTRODUCTION	3
I. RECOMMANDATIONS.....	4
II. SYNTHÈSE DES TRAVAUX.....	7
GROUPE N°1	7
Groupe N° 2 :.....	11
GROUPE 3	14
GROUPE 4	17
Groupe 5.....	20

INTRODUCTION

La consultation a démarré comme prévu le 04 novembre 2021 dans la grande salle de réunion du gouvernorat. Placée sous le haut patronage du Gouverneur, la consultation a été ouverte par le Secrétaire Général de la Province M. Maab MARA, sous la supervision de l'équipe du Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif (CODNI) en mission à cet effet.

Trois temps forts ont constitué la cérémonie d'ouverture :

- Le mot de circonstance du Chef de Mission du CODNI ;
- Le discours d'ouverture du Secrétaire Général de la Province ;
- La photo de famille.

A la reprise après la pause-café, un Présidium composé de quatre membres a été mis en place par les participants suite à plusieurs propositions des participants. Il est composé de :

- **Président** : ISSA MAHAMAT TAGAL
- **Vice-Présidente** : FATIME ALI MOUSSA
- **Premier rapporteur** : SOULEYMANE ISSAKHA ABDOULAYE
- **Deuxième rapporteur** : BRAHIM ALHISSEIN AHMAT

Après avoir procédé à la répartition en groupes de tous les participants, le Présidium leur a remis les documents de travail conçus pour la circonstance.

Cinq groupes thématiques ont été constitués conformément au questionnaire et qui ont fait l'objet des débats pendant deux (02) jours.

Après les travaux en groupes, les participants se sont retrouvés en plénière où chaque groupe avait présenté son travail suivi des recommandations.

Ainsi, les travaux de tous les groupes ont été adoptés par acclamation.

En revanche, par manque de temps, la validation des recommandations faites par les groupes n'a pas été faite en plénière, mais mandat a été donné unanimement au **Présidium**, aux **Présidents** et **rapporteurs** des groupes pour la finalisation.

I. RECOMMANDATIONS

- ✓ Considérant la modification de la Constitution de 1996 ;
- ✓ Considérant la mise en place du Conseil Militaire de transition ;
- ✓ Considérant la Charte de Transition ;
- ✓ Considérant la création du Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif (CODNI) ;

Nous, forces vives de la province du Salamat, participants aux consultations sur le Dialogue National Inclusif, tenues à Am-Timan du 04 au 05 novembre 2021, recommandons ce qui suit :

1. Au Conseil Militaire de Transition (CMT)

- De respecter les termes de la charte de transition

2. A la mission de CODNI déployée au Salamat

- De transmettre fidèlement les conclusions issues de nos travaux au Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif ;

3. Au Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif

- De prendre en compte les recommandations et propositions issues des consultations de forces vives de la province du Salamat

4. Aux pays Amis et Partenaires Techniques et Financiers du Tchad

- D'appuyer le Conseil Militaire de Transition dans sa mission

Au titre de la thématique 1 : PAIX, COHESION SOCIALE, ET RECONCILIATION NATIONALE

- ✓ Appliquer l'égalité entre tous les citoyens sans discrimination
- ✓ Renforcer le système judiciaire aux normes internationales
- ✓ Donner de l'eau, créer des écoles et des hôpitaux pour tous les citoyens
- ✓ Instaurer la cour martiale
- ✓ Revaloriser l'enseignement moral, civique, culturel et artistique dans le programme de l'éducation nationale tchadienne
- ✓ Instaurer une politique de paix durable avec les pays voisins
- ✓ Lutter contre l'ingérence des juges et des autres administrateurs dans les affaires foncières.
- ✓ Instaurer un mécanisme plus efficace de lutte contre les conflits intercommunautaires
- ✓ Urbaniser les grandes agglomérations (les chefs lieu de départements, des sous-préfectures et communes).

Au titre de la thématique 2 : FORME DE L'ETAT, CONSTITUTION, REFORMES INSTITUTIONNELLES ET PROCESSUS ELECTORAL

- ✓ Révision de la charte de transition ;
- ✓ Réhabiliter le ministère en en charge de la décentralisation ;

- ✓ Réhabiliter le comité interministériel chargé de la rédaction des textes de la décentralisation ;
- ✓ Appliquer la loi 033 portant transfert des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales décentralisées ;

De la chefferie traditionnelle

- ✓ Faire appliquer les dispositions de l'ordonnance 036/2018, portant statuts des chefferies traditionnelles.
- ✓ Tous les dossiers fonciers (attribution et cession) doivent être traités conjointement ;
- ✓ Traiter conjointement les litiges fonciers du ressort de la commune avec les services compétents ;
- ✓ Fixer un taux des ressources mobilisées pour le fonctionnement de la cour de la chefferie traditionnelle.

Du bitumage des routes:

- ✓ Am-timan- Mongo;
- ✓ Am-timan-Haraze;
- ✓ Am-timan Kyabé;
- ✓ Am-timan Gozbeïda ;
- ✓ Construction de la voirie urbaine de 20 km du chef-lieu.

La construction des pistes :

- ✓ Haraze-Daha et Haraze-Tissi ;
- ✓ Construction de la route Aboudeïa- Daradir-Amsigane
- ✓ La construction de la route Sarh-Aboudeïa-Abéché ;
- ✓ Création d'un corridor reliant Haraze et N'daha (RCA) ;
- ✓ L'installation des Radios communautaires à Haraze et à Aboudeïa ;
- ✓ La construction de la route Am-Timan-Ardo-hablé-Amdam ;
- ✓ Finalisation des chantiers en cours d'exécution ;
- ✓ Mise sur pieds d'un comité de suivi pour les chantiers en cours d'exécution ;
- ✓ Construction d'un institut agro- Sylvio-pastoral et d'une école professionnelle dans la province ;

Au titre de la Thématique 3 : DROITS HUMAINS ET LIBERTES FONDAMENTALES

- ✓ Veiller au respect des droits humains et libertés fondamentales des citoyens ;
- ✓ Appliquer la loi à tous sans discrimination de race ou d'ethnie ;
- ✓ Créer de l'emploi pour tous sans distinction ;
- ✓ Combattre la corruption ;
- ✓ Confier les postes de responsabilité aux personnes compétentes ;
- ✓ Gérer rationnellement et répartir de manière équitable les biens de l'Etat ;
- ✓ Appuyer les organismes qui luttent pour la défense des droits de l'Homme ;
- ✓ Multiplier et équiper les infrastructures scolaires et sanitaires afin que tout citoyen tchadien puisse jouir de ses droits à l'éducation et à la santé ;

- ✓ Assurer la sécurité des biens et des personnes sur toute l'étendue du territoire national ;
- ✓ Supprimer les postes de contrôle de la douane à l'intérieur du pays ;
- ✓ Interdire la tracasserie de la population par les agents mobiles du ministère de l'environnement ;
- ✓ Verser régulièrement la pension des retraités ;
- ✓ Veiller au respect du code pénal par les agents de la police judiciaire.

Au titre de la Thématique 4 : POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

- ✓ La multiplication des centres de santé et des écoles ;
- ✓ La création d'une Université ;
- ✓ Le Renforcement des services sanitaires avec des matériels et des techniciens ;
- ✓ La modernisation de l'agriculture ;
- ✓ La subvention de la scolarisation des filles ;
- ✓ La construction d'une maison de femme dans la province ;

Au titre de la Thématique 5 : QUESTIONS SOCIETALES

- ✓ La construction du pont sur le fleuve Bahr Azoum ;
- ✓ La délocalisation de la douane d'Am-Timan a la frontière ;
- ✓ L'achèvement des chantiers inachevés ;
- ✓ Le Privilège des opérateurs économiques de la province à l'accession des marchés publics ;
- ✓ Recrutement massif des jeunes diplômés sans emploi ;
- ✓ L'octroi des crédits aux femmes sans intérêts ;
- ✓ La création de la Haute Autorité de la Chefferie Traditionnelle, son institutionnalisation et son affirmation comme pouvoir traditionnel ;
- ✓ La Construction des aires d'abattages dans les trois départements ;
- ✓ Forage d'eau à Hablé chef-lieu du canton Kibet Sousoum.

Fait à Am-Timan, le 05 novembre 202

II. SYNTHÈSE DES TRAVAUX

GROUPE N° 1

THEMATIQUE 1 : PAIX, COHESION SOCIALE ET RECONCILIATION NATIONALE	
Thèmes	Questions et réponses
Justice et égalité des citoyens	<ul style="list-style-type: none"> • Quelques mesures pour éradiquer l'injustice et l'inégalité des citoyens <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pratiquer effectivement la justice sociale, l'égalité et l'équité pour tous les citoyens devant les textes de la république (nul n'est au-dessus de la loi) ; ➤ Prendre des mesures pour l'accès égalitaire de tous les tchadiens sans aucune distinction aux charges publiques ; ➤ Repenser et promouvoir le vivre ensemble et la culture de la fraternité pour favoriser la cohésion sociale ; ➤ Responsabiliser les hommes intègres et anciens en grades dans les institutions juridiques ; ➤ Créer une commission d'inspection et suivi des procédures judiciaires ; ➤ Imposer la prestation de serment professionnel pour tous les magistrats ; ➤ Favoriser et impliquer des ADH • Quelques pistes pour éradiquer l'impunité et garantir l'égalité des citoyens <ul style="list-style-type: none"> ➤ Restaurer l'Etat de droit ; ➤ Faire en sorte que la loi soit la même pour tous ; ➤ Faire en sorte que le droit soit dit de la même manière pour tout ; ➤ Procéder à la réforme de l'appareil judiciaire (la mise en place de tous les mécanismes spécialisés) ➤ Respecter le cahier de charge de chaque pouvoir (pouvoir Exécutif, Législatif et Judiciaire). ➤ Prendre des dispositions pour que les décisions de justice soient exécutées de la même manière pour tous les citoyens sans distinctions aucune.
Cohésion sociale et diversité culturelle	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est ce qui divise les tchadiens ? <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'injustice sociale facteurs des frustrations, de division du tissu social ; ➤ Les Rebellions répétitives et l'impunité ;

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La mauvaise gestion des conflits intercommunautaires ➤ L'ignorance ; ➤ Le non-respect, le mépris ou le rejet de l'autre ; ➤ La question de la dia ; ➤ La question de l'accès aux postes de responsabilités
	<p>SOLUTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer une justice sociale durable ; • Mettre en place la justice transitionnelle ; • Promouvoir la scolarisation des enfants ; • Instaurer la cour martiale.
	<ul style="list-style-type: none"> • Comment faire pour que le pluralisme et la diversité culturelle deviennent davantage les traits caractéristiques de notre pays ? <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire en sorte que le pluralisme dans toutes ses dimensions et la diversité culturelle soient visibles partout et dans tous les secteurs ; ➤ Promouvoir et valoriser le pluralisme et la diversité culturelle de manière égalitaire dans tous les media publics
	<p>Que faut-il faire pour la sauvegarde des diversités sociales et culturelles ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mener une campagne de sensibilisation sur le respect de valeurs républicaines, contre l'intolérance religieuse et l'instrumentalisation des citoyens à de fins politiciennes ➤ Valoriser l'enseignement moral, civique, culturel et artistique dans le programme scolaire de l'Education Nationale ; ➤ Mener une politique qui met en valeur les diversités sociales et culturelles de chaque province
	<p>Les principales causes de conflits communautaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'inégal accès aux ressources naturelles, particulièrement à l'eau et au pâturage ; • La création de cantonnants sans ressort territorial ; • L'octroi des grandes étendues par des individus contraire à la loi ; • La mauvaise gestion des terroirs marqués par l'inégal accès à la terre • Le non-respect des couloirs de transhumance ; • Le non-respect entre les populations et manque de l'amour entre les chefferies traditionnelles ;

	<ul style="list-style-type: none"> • La partialité des autorités administratives, politiques et militaires, source de la récurrence des conflits intercommunautaires.
	<p>Le règlement efficace des conflits intercommunautaires se résume de plusieurs manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le programme d'hydraulique pastorale par la multiplication des points d'eau ; • Impliquer la chefferie traditionnelle les leaders religieux et les jeunes en matière de gestion des conflits ; • Redéfinir et réactualiser les limites des terroirs ainsi que les couloirs de transhumance ; • Mettre en actif la Garde Nationale et Nomade du Tchad pour la protection des nomades et de leurs biens ; • Réactualiser la cartographie pour déterminer le ressort territorial des différentes chefferies traditionnelles ; • Moderniser l'élevage ; • Imposer le respect du calendrier agricole.
<p>Force de défense et sécurité au service de l'unité nationale et de la paix</p>	<p>Les forces de défenses et de sécurité exercent elles leurs missions régaliennes ? peuvent-elles jouer le rôle d'agent de développement ?</p> <p>Les FDS n'assurent pas convenablement leurs missions de protéger les personnes et les biens</p> <p>Pourtant, elles peuvent bien jouer et valoriser le rôle d'agent de développement valorisé par les services du génie militaire.</p>
	<p>Comment doit-on faire pour que l'armée soit perçue par les citoyens comme une armée véritablement nationale ?</p> <p>Pour que l'armée soit perçue par les citoyens comme une armée véritablement nationale, Il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le respect réciproque entre les militaires et les citoyens ; • L'armée soit une armée nationale et non clanique ; • Le recrutement dans l'Armée Nationale Tchadienne doit se faire par voie de concours et non par découpage géographique ou clanique
	<p>Comment appréciez-vous les projections de nos forces de défense et de sécurité à l'extérieur du pays ?</p> <p>Les FDS sont une fierté nationale à l'extérieur du pays. Leurs actions sont saluées autant de bravoure, que pour leur professionnalisme</p>

	Nos FDS doivent s'attacher à leurs missions régaliennes qui sont : la défense de l'intégrité nationale, des personnes et des biens.
Réconciliation nationale et paix durable	<p>Qu'est ce qui explique les échecs quasi systématiques des accords de paix conclus avec les politico-militaires ? et comment y remédier ?</p> <p>Les échecs sont dus essentiellement au fait que les accords de paix ne sont pas toujours exécutés comme prévu. Pour remédier à ces échecs quasi systématiques, il faut en sorte que les clauses des accords aient une valeur contraignante aussi bien pour l'Etat que pour les politico-militaires.</p> <p>Il faut traiter de manière diligente les préoccupations liées au retour des politico-militaires dans les rangs de l'armée régulière.</p>
	<p>Quels sont les facteurs de réussite d'une paix durable ?</p> <p>Une paix durable ne peut exister que dans la justice et dans l'égalité. Elle ne peut exister que si l'impunité sous toutes ses formes est combattue. Dans la perspective de la tenue de dialogue national inclusif et de réconciliation nationale nous pouvons relever quelques facteurs de succès d'une paix durable notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La participation de toutes les forces vives de la nation au dialogue national inclusif sans discrimination aucune ; • Il faut la justice et l'égalité de tous les tchadiens ; • Il faut qu'il y'ait une vérité sincère et une réconciliation véritable ; • Le pardon sincère, une amnistie générale et de mesures de grâce à tous les groupes politico-militaires qui accepteraient de renoncer à la lutte armée. • Restituer tous les biens des opposants confisqués ; • Il ne faut jamais modifier la constitution sans passer par un référendum. • Restaurer la géopolitique avec les pays frontaliers • Favoriser le brassage culturel (par le biais de mariage entre les différentes ethnies tchadiennes)

Les rapporteurs :

**DJAMAL MAHAMAT ALI
MALICK ALI AWICH**

Groupe N° 2 :

THÉMATIQUE 2 FORME DE L'ETAT, CONSTITUTION, REFORMES INSTITUTIONNELLES ET PROCESSUS ELECTORAL

L'an deux mille vingt et un et le 4 novembre à 10 h 30 min dans les locaux du gouvernorat, s'est réuni en prélude les consultations des forces vives de la Province du Salamat pour le pré dialogue. Après le discours du Secrétaire Général de la province lançant l'ouverture des activités, le chef de mission a fait un bref aperçu de l'intérêt de la mission. Un présidium de 4 membres pour la circonstance a été mise en place.

Cinq (5) thématiques à l'ordre du jour.

Des sous-groupes sont formés.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre du groupe.

Etaient présents (voir la liste en annexe).

La réunion a été présidée par Monsieur Abba Hassane Oumane (président) ;

Monsieur Mahamat Nour Ibn (rapporteur) ;

Monsieur Ali Al-khalil Hileou (rapporteur) ;

Plusieurs thèses s'affrontent.

Un Etat Fédéral Proposé par les participants.

Après une rude discussion la voix de la majorité a primé et c'est l'Etat unitaire fortement décentralisé qui est accepté.

Le rapporteur :

- **Mahamat Nour Ibn Zakaria.**

Résultat des travaux du groupe 2

❖ Constitution et Institution

1-La forme d'Etat qui répond aux besoins de nos diversités culturelles est un **Etat unitaire** fortement **décentralisé**.

2- La création du sénat à côté de l'Assemblée Nationale est indispensable pour le contrôle des actions parlementaires et de l'Exécutif.

3- Le recours à un référendum est nécessaire pour l'adoption de la nouvelle constitution.

4- Les Institutions qui méritent de figurer dans la future constitution sont :

- Le Conseil Constitutionnel ;
- La Cour Suprême ;
- La Cour des Comptes
- Haut Conseil de la Communication ;
- Haut Conseil des Chefferies Traditionnelles

5- La séparation des pouvoirs dans notre pays est très souple.

Il faut rendre la justice indépendante du pouvoir exécutif.

Pour améliorer la justice tchadienne, il faut nommer des magistrats compétents et dignes de foi.

Donner l'indépendance à la justice dans ses prises de décisions.

6- Des nombreuses difficultés des gestions existent au sein de notre Administration territoriale.

Pour la bonne marche de l'administration territoriale, les autorités administratives et militaires ne doivent pas se maintenir au-delà de cinq (5) ans dans une même localité.

7- Depuis la création des communes en 2012 le bilan est mitigé.

Pour le bon fonctionnement des communes :

- Mettre un mécanisme de contrôle des recettes ;
- Il faut exiger un certain niveau d'Etudes pour le choix des conseillers municipaux.

8- Les chefferies traditionnelles jouent un rôle majeur dans le système de la gouvernance de notre pays. Il faut imposer la non-ingérence des Autorités civiles et militaires dans le domaine qui relève de leur compétence.

9- Pour permettre un président d'achever son programme politique sur la base duquel il a été élu, il est préférable que la durée du mandat présidentiel soit de cinq (05) ans.

Pour les sénateurs leur mandat devrait être supérieur à celui du président ; un mandat de six (06) ans.

En fin un mandat idéal pour les députés serait de quatre (04) ans.

10- Pour le bon fonctionnement des partis politiques :

- il faut fusionner les partis qui partagent une même idéologie et dégager ceux qui ne répondent pas aux critères ;
- il faut que l'Etat s'engage à verser régulièrement des subventions aux partis politiques qui participent aux élections.

-le remboursement des frais de campagne après chaque élection, conformément aux textes de la République.

11-Pour garantir des élections libres, transparentes, et crédibles, il faut la mise en place d'une Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) autonome dans sa gestion financière et matérielle et Composée des personnes neutres à sa tête.

Suggestions :

De la révision de la charte de transition

- ✓ Révision de la charte de transition (non validé) ;
- ✓ Le non-renouvellement de la transition (non validé) ;
- ✓ Réhabiliter le ministère en en charge de la décentralisation ;
- ✓ Le comité interministériel chargé de la rédaction des textes de la décentralisation ;
- ✓ Appliquer la loi 033 portant transfert des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales décentralisées ;
- ✓ Application de l'ordonnance 036/2018.

De la chefferie traditionnelle

- Tous les dossiers fonciers (attribution et cession) doivent être traiter conjointement ;
- Traiter conjointement les litiges fonciers du ressort de la commune ;
- Pour toute occupation d'espaces dans l'intérêt de la commune le conseil doit consulter les chefs traditionnels ;
- Le conseil doit retenir un taux des ressources mobilisées pour le fonctionnement de la cour du chef traditionnel.

GROUPE 3

THEMATIQUE 3: DROITS HUMAINS ET LIBERTE FONDAMENTALES	
Droits humains, liberté fondamentale et les droits de la défense	<p><i>L'effectivité de l'exercice des libertés et des droits de l'homme est-elle garantie dans notre pays et singulièrement dans votre province ?</i></p> <p>Prise globalement, elle est garantie quant nous considérons la liberté d'expression, la liberté de presse...</p> <p>Mais à l'échelle de la province la recrudescence des conflits agriculteur-éleveur et les traitements qui suivent dans ce cas mettent à mal l'exercice des libertés et droit de l'homme à cause des amendes exorbitantes fixées et le traitement inhumain et dégradant infligé aux diverses personnes incriminées.</p> <p><i>Que faut-il faire pour améliorer davantage la situation de droit de l'homme dans notre pays en général et/ou dans votre province ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour améliorer la situation de droit de l'homme, il faut sanctionner sévèrement les auteurs de violations quelques soit leur rang social, leur appartenance pour faire renaitre la confiance au sein de la communauté.
Libertés syndicales et associatives	<p><i>Quelles sont les entraves à l'exercice de droits et à la promotion du rôle de la sécurité civile dans notre pays ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les entraves à l'exercice des droits syndicaux et à la promotion de la société civile réside principalement dans le mélange des genres car les syndicats et la société civile semble parfois sortir de leur rôle traditionnel qui est la défense des intérêts moraux et financiers de leurs adhérents pour se consacrer à des activités purement politiques qui ne relèvent pas de leur compétence conformément aux textes qui régissent ces entités.
Démocratie et citoyenneté	<p><i>Quelles sont les pistes d'amélioration de liberté syndicale et associatives que proposeriez-vous ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est souhaitable que le domaine d'activités des syndicats soit clairement défini pour empêcher toute immixtion dans les domaines ne relèvent pas de leur compétence. <p>Comment renforcer davantage l'effectivité de la démocratie dans notre pays ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'effectivité de la démocratie se reflète dans l'organisation régulière des élections dans notre pays. Elle s'exprime par le respect de la constitution et de tous les textes qui organisent l'Etat et par une justice impartiale qui s'applique à tous sans distinction. <p>Au regard de l'importance du droit de vote pour les citoyens quelles sont les dispositions à prendre pour garantir à chacun le plein exercice de ce droit ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les dispositions à prendre pour garantir le plein exercice du droit de vote à chaque citoyen passe prioritairement par l'organisation d'un recensement électoral fiable. Il faut également

	<p>s'assurer que tous les citoyens disposent de leur carte électorale et procéder à la formation des citoyens pour qu'ils puissent mieux maîtriser les procédures et les mécanismes de vote.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les nomades, il faut passer le message et déployer à temps l'équipe de bureau de vote pour que ces derniers puissent s'acquitter de leur devoir civique comme tout autres citoyens. <p>Comment garantir la transparence du processus électoral dans notre pays ?</p> <p>Garantir le processus électoral dans notre pays impose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer les conditions de vote à tous les citoyens ; • Examiner tous les recours formulés par les citoyens lors des contentieux électoraux et y donner suite pour rendre la confiance à tous les électeurs. • Disposer d'un fichier électoral fiable et constamment mis à jour ; • Organiser des élections transparentes, libres et crédibles ; • Respecter le principe du recensement électoral sur l'âge révolu.
Libertés de la presse et rapports media pouvoirs publics	<p>Que pensez-vous de l'exercice de la liberté de presse dans notre pays ?</p> <p>La presse est vraiment libre dans notre pays mais son contenu a parfois tendance à la diffamation et aux attaques personnalisées contre certains citoyens ciblés.</p> <p>Quelles propositions faites-vous dans le sens du renforcement de la liberté de la presse dans notre pays et dans votre province en particulier</p> <p>Pour renforcer la liberté de presse dans notre pays et par conséquent dans notre province les propositions suivantes sont à considérer :</p> <p>Aux media :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Respecter les règles d'éthiques et de déontologie régissant la profession ; ➤ S'affranchir de l'autocensure ; ➤ Tenir compte de leur mission sociale en facilitant le dialogue, la compréhension mutuelle, la prévention et le règlement des conflits ainsi la cohésion sociale.
Les traitements inhumains et dégradants, tortures, détentions arbitraires, disparitions forcées	<p>Les traitements cruels, inhumains et dégradants font partie des infractions prévues et punies par les lois de la République et les conventions internationales.</p> <p>La répression de cette pratique interdite est-elle réellement assurée par les juridictions nationales ?</p> <p>Sinon, que proposez-vous pour surmonter les entraves à la répression de ces pratiques ?</p> <p>Certes, ces pratiques et ces traitements inhumains sont interdits de manière formelle par les juridictions. Cependant dans les faits, ces pratiques continuent à être appliquées par certains éléments des forces de l'ordre. A titre d'exemple, la torture communément appelée « ARBATACHAR » est toujours en vigueur dans certaines de nos provinces.</p>

Droits des personnes vulnérables	<p>Comment assurer une protection optimale des handicapés, des enfants et des femmes ? La plus grande difficulté des handicapés est leur insertion socioprofessionnelle à cause de leur handicap. L'Etat devra veiller à créer les conditions pour permettre ou faciliter cette insertion et assurer ainsi une protection optimale de cette frange de la population vulnérable. Pour les femmes et les enfants, l'adoption d'un code de la famille pourrait créer les conditions juridiques d'une protection légale de cette population cible souvent victime des violences. L'Etat fournira les moyens roulants aux handicapés physiques les démunis.</p> <p>Comment faire respecter les droits de chacune de ces catégories des personnes ? L'Etat doit réprimer toutes les violences faites à l'encontre de ces personnes</p> <p>En raison de leurs vulnérabilités, quelles sont les stratégies spécifiques à adopter en leurs faveur ? Il faut créer une forme de discrimination positive en faveur positive.</p>
Sécurité sociale et institution des prévoyances sociales	<p>La politique nationale en matière de sécurité sociale répond-elle aux attentes des citoyens ? L'inexistence d'une couverture de santé universelle est véritablement un handicap majeur dans notre pays et fait que la politique en matière de sécurité sociale ne répond pas aux attentes des citoyens.</p> <p>Les institutions de prévoyance sociale sont-elles suffisamment outillées et disposent-elles des moyens d'actions à la dimension de leurs missions ? La misère que vivent les retraités pour la perception de leur allocation de retraite en constitue une preuve édifiante. La précarité des moyens d'existence empêche les citoyens de souscrire à des formes d'existence d'assurances diverses</p> <p>Que faut-il faire pour améliorer la politique de protection sociale dans notre pays ? L'Etat devra mettre en œuvre le projet de la couverture sanitaire universelle pour permettre aux plus démunis de faire face aux difficultés quotidiennes d'existence.</p>

LES RAPPORTEURS :

ALI MOUSSA

HALIME DJIMET

GROUPE 4

THEMATIQUE 4 : POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

-Conditions d'amélioration Politiques sectorielles

1-Comment assurer une bonne Gouvernance de ressources Publiques en termes de mobilisation, de gestion et de reddition de compte relativement au derniers Publics ?

-Le Tchad dispose des potentialités et des opportunités dans le secteur de l'agriculture, l'élevage, de l'eau, des mines et de l'énergie renouvelable.

- Exploiter ces richesses pour permettre de restructurer et diversifier les ressources de revenus ;
- Mettre en place des dispositifs de suivi et de contrôle rigoureux des ressources publiques ;
- Renforcer les capacités techniques des agents par la formation ;
- Éduquer la conscience civique des citoyens.

2- Comment améliorer d'avantage le climat des affaires pour une utilisation optimale des ressources nationales en vue du développement économique de notre Pays ?

- Pour améliorer le climat des affaires en vue du développement économique, il est recommandé de :
- Mettre en place un cadre législatif et réglementaire favorisant la création des entreprises ;
- Adopter une politique fiscale incitatif et payer les dettes intérieures des opérateurs économiques ;
- Renforcer, organiser et encadrer les opérateurs économiques.

Comment assurer un développement rural durable ?

Pour un développement rural durable, il est recommandé de :

- Mettre en place un programme d'investissement substantiels dans le secteur rural (filères agro-sylvo pastorales) porteurs en privilégiant les zone à fort potentiel agro-sylvo-pastoral ;
- Promouvoir et industrialiser le secteur minier ;
- Réglementer le secteur minier et accéléré les processus de réglementation en cours ;

- Moderniser les systèmes d'exploitation agricole et pastorale par la mise en place des infrastructures adéquates de production (équipements agricoles et pastoraux) ;
- La Province du Salamat est reconnus grenier du Tchad, mais sur la répartition en matière d'équipement agricole le Salamat mérite une attention particulière ;
- L'utilisation des herbicides non homologués est un danger pour la santé humaine et l'environnement.

L'évolution démographique galopante non encadrée crée des difficultés de gestion de nos villes. Quelle politique urbaine durable peut-on envisager pour répondre aux exigences de qualités de vie ?

La politique urbaine durable à envisager sera axée sur les actions suivantes :

- Maitriser l'accroissement de la population urbaine et rural par l'adoption d'un plan d'aménagement territorial (plan urbain et Régional) ;
- Mettre en place un système de drainage, d'assainissement et de salubrité urbaine et rural ;
- Promouvoir la lutte contre les pollutions et les occupations anarchiques ;
- Promouvoir l'accès des populations à l'eau potable et à l'habitat décent.

Comment combler les insuffisances des politiques sectorielles ?

Pour combler les insuffisances relevées dans les politiques publique sectorielles, il importe de :

- Créer des structures bancaires spécialisées dans le financement des secteurs spécifiques ;
- Augmenter le volume de financement de l'économie sur les ressources locales ;
- Augmenter le volume des capitaux privés étrangers pour le financement des secteurs productifs ;
- Créer un cadre de vie propice à l'épanouissement du bien-être des populations.

Comment améliorer le capital humain qui est la base de tout développement ?

La valorisation de capital humain repose sur les actions suivantes :

- . Développer une politique de formation technique et professionnelle de qualité ;
- . Promouvoir l'accès aux soins et aux services socio-éducatifs de qualité ;
- . Développer une politique de formation –emploi permettant de créer des opportunités d'embauche en faveur de la jeunesse ;

- . Renforcer les capacités techniques, humaines et matérielles des structures de formation ;
- . Améliorer l'accès, l'équité et la qualité des centres de formation.

Comment expliquer la prépondérance du secteur extractif dans l'économie et le budget national ? Comment diversifier notre économie ?

L'économie tchadienne est basée essentiellement d'une part, sur les industries extractives, notamment l'exploitation des ressources pétrolières et d'autre part, sur la culture de rente (contons). Ce qui la rend vulnérable aux chocs exogènes (baisse de prix des produits de base ou matière premières). Il est important de :

- . Diversifier l'activité économique par l'exploitation des autres potentialités et opportunités telles que l'agriculture, l'élevage, les mines, la cueillette, la pêche etc.
- . Mettre en place des pôles économiques de compétitivités dans les régions où elles sont produites.

Pourquoi les lois, institutions et mécanismes de suivi de politique publiques ne concourent –ils pas à asseoir une bonne gouvernance des secteurs publics ?

Les lois, les institutions et les mécanismes de suivi ne concourent pas à asseoir une bonne gouvernance en raison de la légèreté de système, de contrôle, du laxisme et de la corruption.

Rapporteur :

- Saleh Bahr
- Al mahadi Ahmat Almahadi

Groupe 5 : Thématique 5 : Questions Sociétales

Questions		Réponses
Questions liées à l'éthique au comportement et aux valeurs	Quelles politiques et mesures adéquates à adopter pour faire face à la dégradation de l'éthique et de valeurs morales, traditionnelles et religieuse dans notre pays ?	<ul style="list-style-type: none">• Privilégier les leaders traditionnels et religieux qui incarnent ces valeurs• Inscrire dans les programmes des enseignements L'éthique ;• Promouvoir les valeurs morales ;• Accorder une place privilégiée aux traditions dans les cérémonies officielles et privées

	<p>Comment faire pour mettre efficacement en interaction les valeurs modernes, traditionnelles et religieuses dans notre pays?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A l'Etat, il est proposé de : • Sensibiliser les familles afin d'inculquer et de transmettre les valeurs morales fondamentales modernes, traditionnelles, religieuses et culturelles, notamment celles d'amour, du vivre ensemble et de la citoyenneté..., • Sensibiliser la population au dévouement du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit ainsi que le respect des symboles et des lois de la république. • Impliquer les autorités traditionnelles et religieuses aux actions de sensibilisation et de conscientisation des masses sur la citoyenneté et le vivre ensemble ; • Jouer son rôle dans la promotion de la citoyenneté à savoir les choix politiques en matière de démocratie, éducation, information, politique sociale et aussi l'exemplarité de son appareil en matière de l'administration centrale, territoriale, etc ; • Renforcer d'avantage les cours de civisme dans les établissements scolaires. <p>Aux partis politiques de :</p> <p>Jouer leur rôle dans l'exercice de la démocratie, le façonnage d'une conscience politique positive de la population.</p>
--	---	---

	<p>Comment faire pour inculquer aux citoyens un bon usage des réseaux sociaux ?</p>	<p>Pour un bon usage des réseaux sociaux. il est important de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mettre en place une politique et une réglementation relatives à l'utilisation des réseaux sociaux ;• Protéger les enfants et les jeunes contre le cyber citoyenneté et le cyber délinquance ;• Déployer des efforts pour l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) par toutes les couches sociales de la population tchadienne ;• Réaliser l'inclusion numérique ;• Renforcer les capacités en ressources humaines en quantité et en qualité dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC);• Sensibiliser fortement les citoyens au bien faits et aux risques et l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC);
--	--	--

<p>La moralisation de vie nationale, la lutte contre la corruption, les détournements et les prévarications et prédatons de toutes sortes</p>	<p>Que faire pour donner à la gouvernance de notre pays une image saine et digne d'une société tournée vers le développement et le progrès sociale ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Instituer auprès de la Présidence de la république une structure indépendante en charge de la moralisation de la vie publique pour concevoir, exécuter, suivre et évaluer la politique Gouvernementale en terme de moralisation de la vie de la nation : Haute Autorité de l’Ethique et de la bonne Gouvernance ; • Faire élaborer, adopter et appliquer des codes d’éthique et de déontologie pour tous les corps de l’Etat civils et militaire, publique et organiser dans chaque Département ministériel des sessions de remises à niveau des agents publics par rapport au clauses déontologiques et d’éthiques ; • Encadrer et suivre une bonne conduite d’éthique au sein des organisations (partis politiques, entreprises, OSC ; multinationales) • Bannir les nominations complaisantes à des hautes fonctions de l'Etat et au poste technique ;
---	---	---

	<p>Que faut-il faire d'avantages pour lutter contre la corruption, l'enrichissement illicite et les abus de biens publics?</p>	<p>Quelques propositions aux acteurs majeurs</p> <p>Au Gouvernement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inventorier tous les biens des personnes avant d'être nommée à une haute fonction • Adopter le document d'enquête nationale sur la perception de la corruption au Tchad en vue de mettre en place une politique nationale de lutte contre la corruption ; • Créer une commission de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, indépendante du pouvoir exécutif et dirigé par une personnalité indépendante jouissant d'une crédibilité et d'une moralité irréprochable ; • Mettre en œuvre les dispositions, instruments internationaux de lutte contre la corruption ratifiée par le Tchad. <p>A la Société civile :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jouer son rôle d'éveil des consciences à la citoyenneté ; <p>et aux Media :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jouer leur rôle d'information, des promotions de la culture de civisme. • Informer, sensibiliser et former la population sur les méfaits de la corruption ; • Continuer à dénoncer les faits de corruption dont elle est témoin ; • Créer un réseau des associations de défenses des droits humains sur la corruption...
--	---	---

Les chefferies traditionnelles	<p>Les chefs traditionnels sont les gardiens de nos valeurs morales. Ils sont garants de nos us et coutumes.</p> <p>Quelles place et rôles leurs accorder pour leurs pleines participation au développement de leurs communauté respectifs?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les Chefs traditionnels occupent une place de choix et joue le haut rôle dans l'échiquier dans toutes activités menées dans les communautés. • Participent activement au développement de leurs communautés respectives : • Il faut redorer la dignité et l'honorabilité des Chefs traditionnels pour qu'au regard des femmes et des hommes de leurs ressort territorial et des autres communautés, au regard des organisations de la société civile et les associations de droits de l'Homme, leur avis et leur orientation compte. Il faut faire de sorte que les autorités administratives et militaires ne les humilient pas, ne dégradent pas leur rôle... • Vue l'importance du rôle de la chefferie traditionnelle nous souhaitons qu'elle soit le quatrième pouvoir de la république (Haute Autorité de la Chefferie Traditionnelle HACT) ; • La chefferie traditionnelle joue aussi un rôle très important dans le système de gouvernance de notre pays
	<p>Quel rôle peuvent-ils jouer entre les différentes communautés ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le principal rôle que les chefferies traditionnelles peuvent jouer entre les différentes communautés est celui d'interface pour la cohabitation pacifique et la cohésion sociale en raison de leur pouvoir de conciliation qui mériterait d'être renforcer.
	<p>Quels rôles peuvent-ils jouer entre leur communauté respective et les pouvoirs publics ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les chefs traditionnels peuvent jouer un rôle de relais entre leur communauté respective et le pouvoir public qui gagnerait à assurer une formation continue aux leaders traditionnels sur les valeurs de cohabitation pacifique et du vivre ensemble.

		<ul style="list-style-type: none"> • Leur mission est d'étudier et de se prononcer sur la politique publique, au règlement non juridictionnel des conflits et les sanctionnent avec des procès-verbaux ; • Participent au maintien de l'ordre et la tranquillité publique ; • Se prononcent sur les politiques d'aménagement, de développement sociaux-économiques ;
	<p>Quel type de collaboration peut-on développer entre la chefferie traditionnelle, les leaders religieux et la société civile ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une collaboration étroite et de faire de concertation permanente entre les autorités traditionnelles, les leaders religieux et ceux des organisations de la société civile est à développer pour le bien-être de la population. L'Etat veillera à la corrélation, la coordination et à la cohérence dans leurs actions.
<p>Les congrégations religieuses</p>	<p>La laïcité de l'Etat tchadien est reconnue par toutes les constitutions depuis l'indépendance de notre pays. Malheureusement, ce principe est souvent mis à rude épreuve. Que faut-il faire pour promouvoir d'avantages la laïcité de l'Etat?</p>	<p>Il est recommander à l'Etat de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traiter à égalité les religions dans les manifestations diverses ; • Organiser des manifestations de brassage des religions en commençant par les enfants et les étendre aux adultes ; • Favoriser les manifestations communes inter religieuses, a l'exemple des prières inter confessionnelles;

	<p>Quels rôles l'Etat peut-il jouer pour garantir la laïcité de l'Etat, la cohabitation pacifique, le vivre ensemble de population et l'entente entre la différente confession religieuse?</p>	<p>L'Etat peut appuyer a l'égalité de différentes confessions religieuses dans l'accompagnement de leur mission afin de garantir la laïcité de l'État, la cohabitation pacifique, le vivre ensemble et l'entente inter religieuses en renforçant leur capacité et en les encourageant dans des actions de sensibilisation des populations.</p>
	<p>Que peut faire l'Etat pour aider les confessions religieuse à mieux jouer leurs rôles dans la quête de la paix sociale ainsi que pour la, paix intra et inter religieuse?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la quête de la paix sociale et de la paix intra/interreligieuses, l'Etat peut contribuer activement en aidant les confessions à renforcer le pouvoir de conciliation des autorités religieuses. • Le respect des conventions des religieux signés avec l'Etat ;

<p>La question de la DIA</p>	<p>La dia est une pratique acceptée dans certaines communautés de notre pays. Que doivent faire le pouvoir publics pour éviter un usage généralisé de cette pratique qui met en mal le vivre ensemble entre les communautés qui la pratique et celle qui ne la connaissent pas?</p>	<p>Les pouvoirs publics doivent:</p> <p>Dans les cas de crimes, donner la primauté à l'application de sanctions pénales;</p> <p>Eviter d'étendre la pratique de la dia dans les communautés ou les us et les coutumes ne la prévoit pas du tout;</p> <p>Sensibiliser les citoyens sur le vivre ensemble, la cohésion sociale et la cohabitation pacifique.</p> <p>Sensibiliser les leaders d'opinions, les chefs de communautés et les leaders religieux sur les impacts négatifs de la pratique de dia sur le vivre ensemble, la cohésion sociale et la cohabitation pacifique.</p> <p>Fixer un taux unique de la Dia pour les communautés qui la pratiquent ;</p>
------------------------------	--	---

<p>Le bilinguisme</p>	<p>Le bilinguisme (français-arabe) fait partie du programme d'enseignement dans notre pays dès son accession à l'indépendance. Que doivent faire les pouvoirs publics pour que l'enseignement du français et de l'arabe soit davantage une réalité nationale?</p>	<p>La première préoccupation doit porter sur l'instauration des bases d'une politique durable à travers :</p> <p>La formation continue des enseignants francophones en arabe et les arabophones en français;</p> <p>La révision et la restructuration des programmes bilingues en tenant compte de la réalité linguistique du pays;</p> <p>L'acquisition des manuelles des matérielles didactiques et les technologies d'information et de communication (TIC) ;</p> <p>L'augmentation de la part de la subvention de l'Etat à la promotion du bilinguisme;</p> <p>Le développement des dispositifs d'apprentissage de deux langues pour les cadres de l'administration;</p> <p>La formation des cadres pour le suivi évaluation de la mise en œuvre du bilinguisme.</p>
-----------------------	--	--

	Que faire pour éviter l'amalgame entre les langues officielles et les religions ?	<p>Pour éviter l'amalgame entre les langues officielles et les religions, il importe de:</p> <p>Intensifier la sensibilisation des populations sur la nécessité de séparer les langues officielles et les religions;</p> <p>Sensibiliser les jeunes pour qu'il ne soit pas la proie des extrémistes religieux;</p> <p>Renforcer le système suivi évaluation, d'encadrement et les supervisions de l'enseignement bilingue;</p> <p>La contractualisation et/ou intégration des enseignants bilingues formés.</p> <p>Former des enseignants polyvalents et bilingues de type nouveau.</p> <p>Exiger la traduction de tous les documents officiels et administratifs en deux langues ;</p>
--	--	---

	<p>Comment faire pour promouvoir les multilinguismes dans nos systèmes éducatifs?</p>	<p>Elaborer, adopter et mettre en œuvre une stratégie nationale de mise en œuvre du bilinguisme ;</p> <p>Multiplier les établissements d'enseignement multilingue</p>
<p>La solidarité avec les couches vulnérables; la lutte contre la précarité et la pauvreté; Les mutilés de guerre; Le problème de la migration; L'exode rurale</p>	<p>Les questions liées aux couches vulnérables, à la lutte contre la pauvreté, aux mutilés de guerre, à la migration et à l'exode rurale ont comme dénominateurs communs la précarité.</p> <p>Que doivent faire le pouvoir publics pour résoudre la précarité à laquelle font face les couches vulnérables ?</p>	<p>Pour réduire les conditions précaire de couches vulnérables, les pouvoirs publiques doivent :</p> <p>Promouvoir la bonne gouvernance;</p> <p>Concevoir, adopter et mettre en œuvre des politiques et programmes relatif à la protection sociale;</p> <p>Renforcer les mesures prises et les renforcements par la mise en place de cadres juridiques, institutionnelles innovant et l'utilisation des outils et instruments pragmatiques, cohérent et adapter aux défis a relevés;</p> <p>Evaluer la stratégie nationale et la protection sociale couvrant la période 2016-2020 et mettre effectivement en œuvre celles de 2022-2026.</p>

	<p>Comment les pouvoirs publics peuvent-ils réduire les inégalités et promouvoir la solidarité?</p>	<p>Les pouvoirs publics réduiront les inégalités en adoptant, dans un premier temps, une véritable politique nationale sur le droit de l'Homme au Tchad intégrant les droits de l'enfant, ceux de la femme, les droits catégoriels et les droits des personnes vulnérables en promouvant et en vulgarisant les principes de justice, d'égalité, d'équité et du respect des droits humains. L'Etat encouragera et multipliera les actions de la solidarité.</p>
	<p>Comment les pouvoirs publics peuvent-ils faire pour contenir l'exode rural?</p>	<p>Les pouvoirs publics peuvent contenir l'exode rural en promouvant l'entrepreneuriat rural, l'autonomisation des femmes et des jeunes des milieux ruraux et en mettant en œuvre des programmes et des projets qui offrent les opportunités d'emplois, de réduction de la pauvreté et d'épanouissement aux jeunes filles et garçons.</p>

<p>La dimension genre et la promotion de la femme</p>	<p>Un effort réel est constaté dans l'évolution du statut de la femme, ainsi que la dimension genre. Que doivent faire les pouvoirs publics pour promouvoir davantage la dimension genre, afin de garantir le progrès social, économique et politique de la femme.</p>	<p>Quelques propositions d'actions pour promouvoir davantage la dimension genre:</p> <p>Adopter les Codes des Personnes et de la Familles;</p> <p>- Appliquer effectivement les textes instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives dans tous les secteurs de la vie publique et privée, des textes interdisant le mariage d'enfants ainsi que les dispositions du code pénale réprimant les violences basées sur les genres;</p> <p>Impliquer davantage les femmes dans les missions de maintien de la paix;</p> <p>Outiller les femmes, en particulier les femmes rurales, d'un point de vue légal, éducatif et économique afin qu'elles franchissent l'étape de l'autonomisation;</p> <p>Miser davantage sur la scolarisation et le maintien des filles à l'école.</p> <p>Subventionner la scolarisation des filles</p>
---	---	--

<p>Le trafic d'enfants</p>	<p>Quelles politiques et stratégies à mettre en œuvre pour éradiquer ce phénomène dans notre pays</p>	<p>Mettre en œuvre pour éradiquer ce phénomène dans notre pays Quelques propositions pour éradiquer le phénomène de trafic des enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopter le code des enfants ; • Appliquer effectivement contre les parents et complices de trafic d'enfants les dispositions des conventions en la matière auquel le Tchad est partie prenante et les dispositions législatives et réglementaires nationales en vigueur ; • Réduire substantiellement le désœuvrement et les conditions précaires des parents, par la mise en œuvre des programmes et des projets ruraux ; • Lancement et conduite des études prospectives sur l'évolution des problèmes, besoins et inspiration des jeunes en milieu rural et mise en œuvre des actions recommandées ; • Construction des centres multifonctionnels des jeunes (centre de formation des jeunes, des loisirs, d'écoute et d'orientation) ; • Allègement des mécanismes d'accès au financement des projets des jeunes entrepreneurs ; • Exonération des entreprises nouvellement créées par les jeunes et /ou au profit des jeunes
----------------------------	--	--